

tion dans une ligne droite jusqu'à la ligne provinciale dans le comté de l'Islet.  
**DE LA VALLIERE.**—Composé des comtés de Wendover, Gratham et d'une partie de Upton dans le Comté de Drummond.

**BEDFORD.**—Composé des Comtés de Missisquoi, Brome et Shefford.

**STADAGONA.**—Composé de ce qui reste de la cité et de la banlieue de Québec.

**INKERMANN.**—Composé des Comté d'Argenteuil, Ottawa et Pontiac.

**RIGAUD.**—Composé de ce qui reste de la paroisse de Montréal et des comtés de Jacques-Cartier, Vaudreuil et Soulanges.

**SAINTE-CLAIR.**—Composé du Comté de Lambton et de la division Ouest Middlesex.

**ROCK.**—Composé des divisions Nord et Sud de Willington et de la division Nord de Waterloo.

**NIAGARA.**—Composé des comtés de Lincoln et de la ville de Niagara.

**KING'S.**—Composé des divisions Est et Ouest de New-York (excepte le township de York) et de la division Sud d'Ontario.

**NEW-CASTLE.**—Composé de la division Est de Durham et des divisions Est et Ouest de Northumberland.

**BATHURST.**—Composé de la division Sud de Leeds et des divisions Nord et Sud de Lanark.

## POUR RIRE.

\*\*\*

On demandait à un voyageur Canadien qui se trouvait à Rome si les ours mangeaient encore, dans les rues, les habitants du Canada ?

Non, reprit le voyageur, ce sont les moutons qui tendent les Canadiens.

Par moutons il voulait, sans doute, dire les députés ministériels.

\*\*\*

Quelle différence y a-t-il entre un honorable ministre-parjure ou un député du même calibre qui pillent le public, et un mécréant qui dérobe chez les particuliers ?

Les deux premiers se rient impunément de la loi qui est entre leurs mains, et le second la brave à ses risques et périls.

\*\*\*

Nous connaissons un abonné du "Canadien" qui après s'être fait la barbe se sert de ce journal comme d'un essuie-main. Il appelle cela : "Se laver avec une serviette ministérielle."

\*\*\*

Sur le tombeau du ministre parjure on placera l'épithaphe qui fut lancée sur celui de Talleyrand : un crachat.

## BONNE NOUVELLE !!!

LE CHEMIN DE FER DU NORD DOIT, BIENTÔT, ÊTRE COMMENCÉ EN . . . ESPRIT !!!

Sir Hector a, dernièrement, annoncé dans son fameux rapport, et ses "organes" (mother Carey's chickens !) l'ont répété après lui, qu'une bonne nouvelle était arrivée d'Angleterre ! Etant bien informé par nos correspondants de France, nous pouvons assurer à nos lecteurs que le comte de Persigny a écrit à l'honorable John Hearn, le "rowdie" municipal une lettre spéciale et confidentielle, dans laquelle il lui déclare que le Chemin de fer du Nord sera pris en considération à l'ouverture du Congrès !

De plus, il lui fait savoir que l'empereur de la Chine doit prendre, bientôt, cette entreprise, sous sa puissante protection. Il ajoute, même, que le bonhomme "Bois his" qui est, depuis longtemps, un Mandrin en Canada, sera, sous peu, élu mandarin chinois !

Et tout cela pour faire le Chemin de fer du Nord !!!

La présente nouvelle est véridique, car l'honorable (hum) Hearn est l'ami de Sir Hector !

## L'ELOQUENCE DES CHIFFRES.

"Les chiffres qui constatent l'état financier de la province sont d'une éloquence terrible ; et l'opération financière de M. Galt, en même temps qu'elle a mis au grand jour la nudité du trésor provincial, sert à faire voir l'incapacité des administrateurs actuels de la chose publique à trouver un moyen d'éviter le gouffre affreux de la banqueroute, et la désérence anti-canadienne, anti-patriotique, qu'ils professent, à l'égard des capitalistes anglais.

Le "Globe" détruit par des chiffres l'échafaudage financier de M. Galt. Le pays est redevable à ce journal des études les mieux combinées et les plus justes sur l'état financier de la province. Notre confrère haut-canadien résume ainsi son inappréciable exposé de l'opération financière de M. Galt,

"Ainsi, dit-il, le résultat du grand projet de M. Galt pour convertir l'emprunt Sydenham est simplement celui-ci : Pour éviter de payer durant les neuf années qui vont suivre la somme de £488,612, avec une dette à la fin de ce temps de £446,000, M. Galt "propose de payer durant ces mêmes neuf années £415,450 avec une dette à la fin de ce temps de £660,000 !" Pour remettre le paiement de £73,262, il veut imposer au pays, et pour toujours, une nouvelle dette de "cent quarante mille louis sterling !"

"Une proposition plus étonnante nous l'affirmons, ne fut jamais faite au monde financier. De quel autre gouvernement—sous le soleil—que le gouvernement canadien, aurait pu venir l'idée d'emprunter "trois millions et demi de piastres à cinq pour cent," dans le but exprès de les prêter "à trois pour cent" pendant une longue suite d'années ? Mais, tout étonnant que soit cela, d'autres parties de ce projet incroyable sont encore plus outrageantes, ainsi que nous aurons l'occasion de le démontrer." ("Le Pays.")

## EXTRAITS POUR RIRE.

\*\*\* UN BAPTEME EN CRINOLINE. — Chicago vient d'être le théâtre d'une scène fort amusante. On allait administrer le premier des sacrements à une jeune dame de la secte de baptistes. Le pasteur de la congrégation arrive et prie sa paroissienne de passer à la sacristie, d'y déposer ses jupons gommés, sa crinoline rebondissante, et de revêtir le costume "ad hoc," c'est-à-dire une longue robe flasque, de couleur grise. L'élégante baptiste se refuse à ce troc de vêtements. Sa fine . . . batiste lui sied mieux que la bure dont on veut l'habiller. Après quelques pourparlers, le pasteur se décide enfin à procéder à la cérémonie sans exiger de son ouaille la toilette d'usage. Cette dernière s'avance résolument dans le bassin où elle doit se plonger pour laver la tache originelle ; mais sa crinoline s'enfle sous l'action de l'eau ; elle monte, elle monte, et bientôt sa tête disparaît sous un débordement de jupes et de sous-jupes. La pauvre "lady" flottait au milieu du réservoir comme un ballon, rebelle aux efforts du digne pasteur qui essayait en vain de l'enfoncer sous l'eau. Enfin il réussit après des efforts inouïs à la submerger, et elle put ensuite regagner le bord. . . . mais hélas ! dans quelle état.— La congrégation entière qui assistait à la cérémonie en rit encore !

\*\*\* AU PÈRE-LACHAISE. — L'autre jour au Père-Lachaise, deux jeunes filles passaient devant le tombeau d'Héloïse et d'Abelard.

—D'où vient donc, demanda l'une, que cette tombe qui est très-vieille, (elle a au moins 500 ans) est couverte de couronnes de fleurs ? qui l'entretient ainsi ?—Soite, répondit l'autre, ne vois-tu pas que c'est la famille ?

\*\*\* Un voyageur se plaignait à son maître d'hôtel de ce que son essuie-mains n'était pas propre.—Comment donc, monsieur répondit le maître d'hôtel, vous êtes bien difficile. Cinquante ou soixante de mes pensionnaires se sont servis de cet